

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE DE MOBILITÉ PRINTEMPS 2021

Etapes	Date
Publication de la liste des postes sur <i>BO Agri</i>	Jeudi 4 mars 2021
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MAA)	Lundi 5 avril 2021
Fermeture du portail AgriMob de télécandidature	Lundi 5 avril minuit
Date limite de transmission des candidatures externes présélectionnées par les structures aux Maps	Du mardi 6 avril au lundi 12 avril
Les IGAPS et assistantes saisissent dans AgriMob les demandes de mobilité des agents externes retenus par les structures recruteuses	Du mardi 13 avril au mercredi 21 avril
Le chef de service (UO) saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure	Du jeudi 22 avril au vendredi 30 avril 2021
Les IGAPS et assistantes saisissent les avis sur les candidats	Du lundi 3 mai au jeudi 6 mai 2021
Communication aux agents candidats du classement individuel – motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse / UO	Jeudi 27 mai 2021
Réunions décisionnelles n°1	Mercredi 9 et jeudi 10 juin 2021
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Mardi 15 juin 2021
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	Vendredi 25 juin 2021
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Mercredi 30 juin 2021
Date de prise de poste de principe	1 ^{er} septembre 2021 (décalage possible jusqu'au 1 ^{er} décembre 2021)